Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast A.U.P.P.S.V



Réunion de Conseil d'Administration du 27 Août 2016

Compte Rendu

Présents: Georges COURTAY

Christian MASSON Marie France MASSON Philippe MONCOEFFE Jean MORAINE Lucien POIROT

Excusés:

Michel MARTINEAU Patricia NOESSER Jean RIBY

<u>1 – Adhésions</u> 2016:

- à ce jour, l'association est composée de 86 adhérents.
- nouvelles fiches d'inscription mentionnant l'intégration de la cotisation 2017 pour tout adhérent prenant sa cotisation à compter du mois de Septembre 2016

2 – Ordre du jour pour la prochaine réunion AUPPSV/SPL du 8 Septembre 2016

Mme NOEL a souhaité qu'elle se fasse en présence de Mr CHARPENTIER. Elle tiendra lieu de réunion préparatoire au Conseil Portuaire.

Seront présents à cette réunion : Georges COURTAY, Philippe MONCOEFFE, Lucien POIROT

Travaux:

- * point sur le dévasement
- * point sur l'installation des pontons
- * restauration de la cale Tatihou
- * devenir de la Marina, point et financement des futurs travaux
- * école de voile
- * amortisseurs pour les portillons de passerelles
- * entrée des sanitaires de la Marina
- * autres

Budget SPL:

- * prévisionnel à fin 2016
 - tendance
 - incidence financière des manifestations de la municipalité sur le budget (recette, dépense)
 - incidence financière pour la fête foraine (recette, dépense, rétrocession de la part du feu d'artifice à la municipalité)
 - incidence financière par la fermeture de la Marina jusqu'à fin 2016
 - incidence financière de la fréquentation 2016
 - entretien espace vert

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail: auppsv50@gmail.com

Site Internet: http://www.auppsv50.fr



Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast A.U.P.P.S.V



- * prévisionnel pour 2017
 - tendance, évolution des tarifs
 - modalités de participation de la municipalité au coût des manifestations
 - modalités de participation des résidents à la consommation électrique
 - intégration des intérêts pour l'emprunt de 1 700 000 €
- * consommation électrique sur le port
 - connaître la consommation par ponton, pour la zone technique, pour les pêcheurs à quai, pour les différentes manifestations

Conseil portuaire

- * compte rendu de la réunion du 22 Avril 2016
 - quand aurons nous le compte rendu?
 - diffusion à tous les membres du Cluppp
- * date de la prochaine réunion

Divers:

- * nettoyage zone technique le long du grillage, des bouches d'évacuation, entretien des points d'eau, entretien des bornes électriques
- * mise en place d'une vitrine propre à l'association à l'extérieur de la Capitainerie
- * restauration macaron et parking plaisancier (panneau plus incitatif et demande d'un contrôle plus rigoureux avant fermeture complète de la zone)
 - amendes aux plaisanciers pour défaut de stationnement intolérable pendant les manifestations
 - amendes aux plaisanciers pour stationnement sur place "15 minutes" sans contrôle du temps
 - contrôle rigoureux des camping-cars n'appartenant pas à des plaisanciers
- * remorques pêcheurs
- * information sur les règles de sécurité à observer dans le port à la sortie des travées (priorité) et à la sortie des portes
- * propreté du port
- * déplacement cendrier se trouvant sous le panneau d'affichage de la météo
- * accueil des visiteurs en terme de placement insuffisant voire inexistant entraînant des situations dangereuses dans les travées
 - revoir les panneaux des pontons C et E pour la délimitation "Résidents" et "Visiteurs" avec amélioration du marquage sur les pontons
 - un résident doit obligatoirement marquer sa place s'il veut la retrouver après une à la journée
 - quelle utilisation est faite du logiciel de gestion des emplacements ?
 - insatisfaction de certains visiteurs qui ne reviendront peut être pas
- * douches gratuites (résidents et visiteurs) dans la majorité des ports
- * manifestation aux lampions du 15 Août sans encadrement de sécurité et sous quelle responsabilité portuaire ?
- * local pour permanence de l'association

3 – Assemblée générale de l'Association

2 dates sont retenues: 19 ou 26 Novembre

4 – Infos sur le site

- règlementation pour le pavillon Belge
- nouvelle fiche de sécurité pour l'équipement des navires de plaisances de Mai 2016

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale: Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail: auppsv50@gmail.com

Site Internet: http://www.auppsv50.fr

